

Interpellation présentée par le député:

M. Alain Charbonnier

Date de dépôt : 29 novembre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Avenir du PLEND (Plan d'encouragement à la retraite anticipée)

Messieurs les conseillers d'Etat,

Depuis plusieurs mois, à réitérées reprises, des membres de la fonction publique notamment des enseignants, nous posent des questions quant à la pérennité du PLEND, qui leur permet de pouvoir prendre une retraite anticipée.

Les craintes de ces fonctionnaires se fondent sur les mesures d'économie et des réformes mises en place par votre Conseil et approuvées par le Grand Conseil.

L'incertitude quant à la pérennité de cette mesure pourrait encourager un grand nombre d'employés de la fonction publique à prendre plus rapidement le PLEND que ce qu'ils avaient prévu, de peur de ne pouvoir en profiter.

D'après une note du Département des Finances, 3192 personnes affiliées à la CIA peuvent prétendre bénéficier des dispositions transitoires permettant de partir à la retraite avant 58 ans.

Nous estimons que le Conseil d'Etat se doit de communiquer, le plus rapidement possible, sur l'avenir du PLEND, sinon il pourrait y avoir une hémorragie, en 2008 déjà, de personnes désirant bénéficier de la retraite anticipée. Cette hémorragie pourrait déstabiliser des services entiers de l'Etat, les enseignants-es ou les infirmiers-ères, par exemple, aujourd'hui ne se remplacent que très difficilement.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le Conseil d'Etat a le projet de supprimer la possibilité pour les employés-es de la fonction publique, d'obtenir le PLEND et si oui à quelle échéance ?